



Secteur Travail : SYNTEF-CFDT
8bis, rue Lecuire - 75014 PARIS
Tel : 01 40 52 02 11 - Fax : 01 40 52 02 19
Mél : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Secteur Solidarité : SACAS-CFDT
14, avenue Duquesne - 75007 PARIS
Tel : 01 40 56 44 54 - Fax : 01 40 56
Mél : syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr

COMPTE-RENDU
CAP des Attachés d'administration des affaires sociales
du 25 mars 2010

L'ordre du jour de cette CAP portait :

En assemblée plénière sur les points suivants:

1. Approbation du procès verbal de la séance 11 décembre 2009.
2. Examen des demandes de détachement dans le corps des attachés
3. Examen de la liste d'aptitude à l'emploi d'attaché d'administration des affaires sociales au titre de l'année 2009.
4. Examen du recours en notation d'un attaché d'administration des affaires sociales
5. Points divers

En assemblée restreinte sur les points suivants:

6. Examen des demandes de mutation
7. Examen des demandes de détachement dans le grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales
8. Examen des demandes d'intégration directe dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales
9. Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales
10. Examen du projet de tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales au titre de l'année 2010 par la voie de la sélection professionnelle et par la voie de la promotion au choix.
11. Examen du recours en notation au titre des années 2006 et 2007, formé par une attachée principale d'administration des affaires sociales

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Intervention préalable de **Mme Kirry, Directrice des ressources humaines (DRH)** : elle indique qu'elle est favorable à l'harmonisation par le haut des

systèmes indemnitaires des attachés des deux secteurs de nos ministères, ainsi qu'avec l'ensemble des autres ministères.

Concernant les postes en services déconcentrés, Madame KIRRY pour le secteur santé/solidarité s'engage à y ouvrir rapidement des postes pour les attachés.

Pour le secteur travail, Mme Le Corre, sous-directrice à la DAGEMO précise que les promotions au grade d'attaché principal doivent effectivement permettre d'accéder à un nouveau poste mais à ce jour le processus n'est pas totalement abouti dans les services déconcentrés où ce type de postes est nouveau.

Chaque nouvel APAAS va recevoir une proposition de rendez-vous avec la cellule parcours professionnel. Les Directe vont par ailleurs recevoir une incitation très forte à proposer un poste adéquat à leurs attachés principaux fraîchement promus.

Elle a rappelé la position de la DAGEMO sur la répartition des postes entre les différents corps:

- Contrôle, réservé aux seuls IT.
- Fonctions supports, priorisées pour la filière administrative (attachés et contractuels)
- Fonctions emploi, le mixe entre les 2 compétences peut être intéressant.

S'agissant des Directeurs adjoints du Travail et des APAAS, l'administration rencontre une problématique nouvelle, du fait de l'arrivée de nombreux APAAS. Le fléchage entre les deux corps sera dorénavant examiné de manière plus fine.

Mme Kirry informe la CAP que 3 dossiers vont être ouverts :

- le référentiel des métiers, avec l'aide d'un consultant,
- Une réflexion sur les parcours professionnels.
- Régime indemnitaire : la PFR doit être mise en place au 1^{er} janvier 2011, pour les Attachés, IT et IASS. La procédure sera lancée à partir de septembre 2010. Ce travail sera l'occasion de négocier avec Berçy sur les différentiels de prime entre administrations.

Les OS seront associées sur les trois sujets.

Mme Le Corre souligne que la convergence indemnitaire s'impose aujourd'hui dans les Direccte, où des régimes indemnitaires très différents coexistent.

La CFDT constate un réel problème de culture dans les services déconcentrés, où le corps des Attachés est mal reconnu...Elle demande à la Dagemo un fort appui pour favoriser le changement de mentalité.

Mme Le Corre répond que les DR ont déjà été sensibilisés, mais admet l'intérêt de refaire une note générale sur la filière administrative et Emploi et les différents grades.

Par ailleurs, s'agissant des promotions au choix, la CFDT indique qu'il est essentiel que les critères d'avancement soient mieux définis et diffusés, de manière à ce que l'ensemble des agents en ait connaissance

Madame KIRRY, DRH, y est tout à fait favorable en évoquant la «complexité» du sujet.

1- Approbation du procès-verbal de la CAP du 11 Décembre 2009

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

2- Examen des demandes de détachement dans le grade d'attaché d'administration des affaires sociales

L'administration indique que les postes présentés ont été publiés mais n'ont pas fait l'objet de candidatures d'Attachés d'administration des affaires sociales.

Mme Kirry : cette absence de candidatures peut parfois être perçue comme une auto-censure des Attachés... Elle devrait conduire la DRH à une réflexion sur l'intérêt de mettre en place de formations élargies pour les Attachés leur permettant de postuler sur un large éventail de postes.

CFDT souligne qu'il serait intéressant que l'ensemble des postes proposés y compris en administration centrale soit repris dans le cadre des avis de vacances du secteur travail, ce qui peut susciter de nouvelles candidatures.

En fait, en Administration centrale, les fiches de poste sont diffusées au fil de l'eau. La Dagemo accepte que les postes non pourvus soient repris dans l'avis de vacance pour élargir la publication.

Les détachements suivants ont reçus un avis favorable de la CAP :

Yaël AUGIAC, attaché du ministère de l'éducation nationale à la DAGEMO
Isabelle BETHINES, attachée au ministère de l'éducation nationale au secrétariat général du comité interministériel de la ville
Philippe GERARD, Professeur des écoles au secrétariat général du comité interministériel de la ville
Viviane LOUIS, ingénieur d'études INRA à la DRH

3- Examen de la liste d'aptitude à l'emploi d'attaché d'administration des affaires sociales au titre de l'année 2009 (service déconcentré)

(pour information, aucun secrétaire administratif des ex-SDTEFP ne remplit les conditions d'ancienneté requises pour être promu au choix au titre de cette année)

Les organisations syndicales déplorent de ne pas avoir été informées que les collègues des Services du droit des femmes et de l'égalité, étaient rattachés à la gestion des effectifs de l'administration centrale et non des services déconcentrés.

L'administration indique que cette situation sera modifiée pour la prochaine liste d'aptitude, les SDFE seront rattachés aux promouvables au titre des services déconcentrés.

Il est souligné que la Franche-Comté n'a pas fait de proposition de promotion au grade d'Attaché.

30 postes ouverts à la promotion :

- 19 en Administration Centrale (décidés lors de la CAP de décembre 2009)
- 11 en services déconcentrés (3 en Santé et 8 côté travail)

NB : 8 Secrétaires administratifs promus, sont actuellement en poste dans les services de la Santé intégreront une DIRECCTE. L'administration précise que ces 8 personnes ont accepté cette mobilité.

Les organisations syndicales ont cependant souhaité l'établissement d'une liste complémentaire avec 3 noms de personnes susceptibles d'être promues, en cas de refus des postes proposés.

Sont retenus pour l'inscription sur la liste d'aptitude les secrétaires administratifs, affectés en services déconcentrés:

Pascale	BADINA	DRASS Champagne Ardennes
Catherine	BARBIER	DRASS Aquitaine
Nicole	CARRARA	DDASS des Hauts de Seine
Philippe	CEROL	DSDS de la Guadeloupe
Catherine	CHATEAU	DDASS de l'Orne
Michèle	DAHNOUN	DRASS du Centre
Nicole	DESMARECAUX	DDASS du Nord
Geneviève	DE LIGONDES	DDASS des Hautes Pyrénées
Béatrice	KIEFFER	DRASS d'Alsace
Marie	MICHAUD	DRASS des Pays de Loire
Arlette	PERVAL	DSDS de la Guyanne

Sont retenus, sur la liste complémentaire :

- Mme Marie-José GALATI de la DDASS des Hautes Alpes
- Mme Durand du SDFE de Bretagne
- M. LAI ONG TEUNG de la DRASS de la Réunion

La CFDT avait demandé l'examen individuel des dossiers de Mmes Galati, Chenayer et Chaise, ainsi que M. Lai Ong Teung.

4- Examen du recours en notation d'un attaché d'administration des affaires sociales.

L'administration ne souhaite pas donner suite au recours formulé.

Pour administration

Abstention : organisations syndicales

ASSEMBLÉE RESTREINTE

5- Examen des demandes de mutation dans le secteur Travail

La CFDT apprécie que ce point ait été mis à l'ordre du jour suite à son intervention lors du CTM Travail : Les postes ouverts aux Directeur adjoint du travail sur les champs de l'emploi et de l'administration générale sont également proposés aux attachés principaux d'administration.

Concernant les postes ouverts au directeurs du travail ou aux conseillers d'administration, la CFDT fait remarquer à l'administration que l'emploi de conseillers d'administration n'est pas un grade mais une fonction occupée par un attaché principal remplissant les conditions. Que dès lors, la présente CAP est compétente pour examiner ces mutations, et que les prochains avis de vacances devront stipuler : « directeur du travail ou directeur adjoint inscrit au tableau d'avancement ou attaché principal remplissant les conditions pour être conseiller d'administration. »

L'administration en convient, en rappelant que pour certains postes les administrateurs civils pourront être également concernés.

Ont été acceptée les mutations de :

Région	Postes	Nom
PACA	Coordonnateurs FSE FEADER FEDER	Pourvu par un DAT
PACA	Responsable des affaires financières	Frédérique DANIEL
Bretagne UT Ille et Vilaine	Responsable du champ emploi	Séverine HUSSON
DRTEFP Ile de France	Développement de l'emploi et partenaires	Laurence DEGENNE- SHORTEN

La CFDT regrette le délai court donné entre la publicité des postes vacants et la date limite de dépôt.

6- Examen des demandes de détachement dans le grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales

L'administration s'engage à être vigilante sur la publication et sur le fait qu'il n'y ait pas de candidature interne

Les détachements suivants ont reçus un avis favorable de la CAP :

Francoise BRIAU, attachée principale intérieur et outre mer à la DGCS

Didier GOUDARD, attaché territorial principal au Secrétariat Général-Comité interministériel des villes

Marjolaine MINOT, attachée territoriale principale à la DGCS

Gwenn PARENT, professeur agrégée de classe normale à la DARES

Aurélie PENDEL, attachée principale de l'équipement à la DAGEMO

Olivier PICAUVET professeur agrégé de classe normale au Secrétariat Général-Comité interministériel des villes

7- Examen des demandes d'intégration directe dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales

Cyril ALQUIER, attaché principal de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au IMINDSO

Dominique MOULS, attachée principale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à la DGS

8- Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales

Irène PONSOYE, professeur agrégée de classe normale à la DRTEFP Ile de France

9- Examen du projet de tableau d'avancement 2010 au grade d'attaché principal par sélection professionnelle et au choix.

Sur 2010, 61 promotions sur examen professionnel et 15 promotions au choix.

La CAP valide la liste des 61 Attachés promus APASS après avoir réussi l'examen professionnel.

Suite à l'examen professionnel sont inscrits au tableau d'avancement :

Prénom	Nom	Affectation
NATHALIE	ALBERT	DAGEMO
CENDRINE	AMBROISE	DAFJS
LAURENCE	ARTAUD-DAVID	DDTEFP Bretagne
MARIE-FRANCOISE	BALDACCI	DRTEFP Corse
ARNAUD	BEAUMARD	Détaché services Premier ministre
NICOLAS	BEUQUE	DDTEFP de Seine et Marne
ANNE	BISOT	DDTEFP Val de Marne
PIERRE	BOCQUET	IGAS
GUILLAUME	BOULANGER	DGEFP
MAGALI	BOUNAIX	DDTEFP Paris
KALED	BOUNAKHLA	DGEFP
FREDERIQUE	CHADEL	DGCS

BENOIT	CHASSIGNEUX	DICOM
VIRGINIE	CHENAL	DGCS
KARINE	DANJOU	Détachée Délégation régionale au tourisme
SAMUEL	DEBUYS	DGEFP
GILLES	DIOT	DGT
ERIC	DODEMAND	Détaché MEEDAT
JEAN-YVES	DREAU	DDTEFP des Côtes d'Armor
PASCAL	DURET	DAFJS
MARIE-ANNE	FIGHERA	DDTEFP Haute Garonne
BEATRICE	FLORENTIN	DGCS
RONALD	FOIN	DDTEFP de Seine-Saint-Denis
LAURENT	GIESE	PNA SGAR Alsace
ANNE	GRAILLOT	DGEFP
REMI	GRANDGIRARD	DGT
EMMANUELLE	HAMEL	IMINIDSO
EMMANUELLE	HAUTCOEUR	INTEFP
FREDERIQUE	HENRION	DRTEFP Aquitaine
SEVERINE	HUSSON	DDTEFP Nantes
JOCELYN	JULTAT	DRTEFP Martinique
PHILIPPE	LALANNE	DRTEFP Alsace
PHILIPPE	LANDRIEVE	IMINIDSO
PHILIPPE	LAVAL	INTEFP
ERWAN	LE BRAS	DGEFP
BERTRAND	LECLERC	IMINIDSO
VIRGINIE	LEHEUZEY	DHOS
DELPHINE	LEMAIRE	DRTEFP de Picardie
HENRI	LOUIS	DDTEFP de Bretagne
JOSEPH	LUCIANI	DDTEFP de Haute-Corse
CHRISTINE	MATRAGLIA	DHOS
EMMANUELLE	MILLERET	DRTEFP de Franche-Comté
MURIELLE	MONROSE	DSS
CATHERINE	MOREAU	DDTEFP de Loire-Atlantique
NICOLE	MOTTIER	IMINIDSO
DOMINIQUE	MOULS	DGS
AUGUSTE	MOUTOPOULOS	Détaché services Premier ministre
PHILIPPE	OUCHEN	DRTEFP de Lille
GWENAEL	POIRIER	DRTEFP Bretagne
SABINE	PRIEUR-HOCINE	DDTEFP de Paris
MURIELLE	RABORD	DHOS
ANNE	RACZ-DUCHATEAU	DDTEFP de l'Ain
YASMINA	REDOUANE	DRTEFP Ile de France
XAVIER	ROBERGE	Détaché Ministère Intérieur
PIERRE	SCHIES	Détaché Parc national Mercantour
PASCALE	SCHMIT	DGEFP
NADIA	SEDRAOUI	DRH
SANDRINE	SOREL	DSS
NORA	TOUATI	DRTEFP de Lille
SAMIRA	TOUITI	DAGEMO
XAVIER	TRAUTMANN	centrale santé

Au titre de la promotion au choix :

La CFDT déplore le fait que 3 régions n'aient pas proposé de promotion alors même que leur effectif comprenait des Attachés remplissant les conditions.

L'administration n'est pas choquée par ce point, dans la mesure où la promotion n'a rien de systématique, surtout à ce niveau de grade...mais cependant elle s'engage à être attentive à ce qu'il ne s'agisse pas d'une non prise en considération de la carrière des Attachés dans les services déconcentrés

BRIGITTE	DIARD	DRH
CLAIRE	CHARENTREUIL	DAGEMO
DIDIER	DANGER	Directrice MIDI PYRENEES
ROLANDE	DESGRIS	DGOS
MURIELLE	DEJAEGHERE	IMINDSO
SOPHIE	GARDETTE	Directrice RHONES ALPES
PHILIPPE	KERNER	Directrice ALSACE
DANIELLE	LARROUY	HFDS
DIDIER	MALLEVILLE	AFSSAPS (détaché)
LAURENCE	PREVOT	DGCS
MARIE	PREVOST	Directrice Bourgogne
FRANCINE	QUEVAL PAILLARD	DGT
MARIE PIERRE	SFIOTTI	DARES
JOELLE	MYTNIK	DGS
ALAIN	VALSESIA	DAFJS

La CFDT avait demandé que soient examinés les dossiers de Mesdames Mytnik, Charon, Denis et Messieurs Genonet et David.

10- Examen du recours en notation au titre de années 2006 et 2007 formé par une attachée principale d'administration des affaires sociales

L'administration n'accepte de revoir qu'une partie des appréciations contestées, celles concernant l'aptitude à encadrement

Pour : administration

Contre CGT CFDT

oooOooo

Vos élu(e)s CFDT sont :

Attachés :

- Frédérique HENRION – titulaire – 05 56 99 96 29 –
frederique.henrion@travail.gouv.fr
- Murielle CLEMENTE – suppléante – 01.40.56.43.32 –
murielle.clemente@sante.gouv.fr

Attachés principaux

- Françoise BRUNET – titulaire – 02 40 99 36 20 –
francoise.brunet@sante.gouv.fr
- Christophe ASTOIN – suppléant – 04 91 15 13 11 –
christophe.astoin@travail.gouv.fr

Pour toute aide ou conseil n'hésitez pas à les contacter ou à appeler les permanences SACAS (secteur solidarité) ou SYNTEF (secteur emploi).

J'envisage d'adhérer à la CFDT et souhaite être contacté(e) :

Nom.....
Prénom.....
Affectation.....
Secteur :
Téléphone.....
Mél

À retourner par mél à :

syndicat.cfdt@travail.gouv.fr **pour les agents du secteur travail**
syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr **pour les agents du secteur**
solidarité